

PROCÈS-VERBAL CCHN N°3
DU 21 MAI 2026
En visioconférence

Présidence

Odile DIAGANA

Présents

Mame-Ibrahim ANNE – Frank BIGNET – Laurence BILY – Aude CLAVIER
Alain DROGUET – Vincent GUYOT – Philippe LEYNIER – Mariette MANDRET
Nicolas PARÉSY – PC PEUF – Mélina ROBERT-MICHON – Anne TOURNIER-LASSERVE
Jean-Pierre VAZEL – Jean-Claude VOLLMER

Absent.e.s

Mehdi BAALA – Laurent BOQUILLET – Martiel FESSELIER – Jean GALFIONE
Christophe LEMAITRE – Caroline PUJOL – Salim SDIRI – Benjamin SOREAU

- Début de la réunion : 18 h10

Odile DIAGANA propose de débiter par la proposition de la Commission Sportive et d'Organisation (CSO) de mettre en place des relais aux championnats de France Elite en 2027.

1. PROPOSITION DE LA CSO SUR L'INTRODUCTION D'ÉPREUVES DE RELAIS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE (2027)

La proposition initiale de la CSO est la suivante :

- Ajout d'un 4*100m hommes et femmes - finale directe - 8 équipes qualifiées
- Ajout d'un 4*400m hommes et femmes - finale directe - 8 équipes qualifiées
- Ajout d'un medley long pour avoir un relais demi-fond (400m - 1600m - 1200m - 800m) hommes et femmes - 12 équipes qualifiées.

Pour la qualification, la Coupe de France étant placée en juin, on pourrait qualifier directement le podium de la Coupe de France, puis le reste au bilan.

L'objectif pour la Direction Technique Nationale (DTN) est d'insuffler une culture du relais dans les clubs via un continuum des championnats de France des clubs, Coupe de France en juin et du Championnat de France Élite en juillet.

L'objectif n'est pas d'avoir les meilleurs athlètes français dans ces relais. Nous savons qu'il sera difficile pour eux de doubler, voire tripler, sur une compétition où il y a déjà des enjeux de sélection internationale (il y a eu des relais 4X100 aux CF Élite il y a une quinzaine d'année, aucun international n'y participait), mais plutôt de développer une animation des clubs, de l'émulation et la culture du relais.

Les avis sont très partagés. Il en ressort, en effet, il est quasiment certain que les meilleurs sprinteurs et demi-fondeurs n'y participeront pas. Cela fait un peu doublon avec la Coupe de France. Cependant cela peut être intéressant pour l'animation, et motiver / mobiliser les athlètes qui seront sortis en série, mais uniquement si les relais sont placés en fin de championnats.

La question du coût supplémentaire engendré pour les clubs n'est pas anodine (même si on ne les oblige pas à participer, cela peut entraîner des frustrations côté athlètes si le club décide de ne pas participer alors qu'il est qualifiable).

Le Directeur Technique National (DTN) et le Comité Consultatif de Haut-Niveau (CCHN) recommandent de faire un sondage plus large auprès des athlètes (via la Commission des Athlètes de Haut-Niveau), des clubs (via la Commission des Clubs et le collectif des clubs Elite) et des entraîneurs (via les RDD et la Commission Nationale des Entraîneurs) pour évaluer l'intérêt de cette proposition, qui ne les convainc pas au premier abord.

D'autres préconisations pourraient être réfléchies pour promouvoir la culture du relais.

2. PRÉSENTATION DES MISSIONS ET DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA RESPONSABLE PPF / TUM LAURENCE MANFREDI

Laurence MANFREDI s'est vu confier en janvier une mission de coordination et d'accompagnement du projet sportif fédéral dans les Territoires Ultramarins. Née de la volonté politique de prendre en compte les spécificités de ces territoires et de redynamiser le Haut-Niveau (priorité identifiée par le CCHN en 2025). L'ambition est de structurer et d'accompagner, sans imposer, un fonctionnement qui permet le développement du Plan de Performance Fédéral (PPF) et des actions du PPF en tenant compte des singularités de chaque territoire.

Une première réunion s'est tenue en février puis une autre en mars. Ces dernières ont permis d'identifier les problématiques de chaque territoire et de fixer des objectifs spécifiques, car il est apparu évident qu'une coordination trop générale serait inefficace.

Un diagnostic des équipements a déjà été fait via le Groupe de Travail (GT) du CCHN. Il sera affiné pour permettre au Président, DTN, Directeur général et Président de la Commission Outre-mer (COM) d'aller rencontrer les acteurs et décideurs des différents territoires avec des objectifs précis et des priorités de rénovation des équipements (en octobre 2026 pour Antilles-Guyane, en décembre pour La Réunion et Mayotte et en août/ septembre 2027 pour le Pacifique).

Philippe LEYNIER et Anne TOURNIER-LASSERVE précisent que plusieurs rapports existent sur lesquels on pourrait s'appuyer.

Concernant les dispositifs et actions du PPF, 3 niveaux ont été définis pour objectiver chaque programme :

- Programmes 2028
- Programme 2032 : vigilance et soutien
- Programme 2036 : priorité absolue

Laurence MANFREDI compte s'appuyer bien sûr en priorité sur les ressources locales, Conseiller Technique Sportif (CTS), Conseiller Technique Fédéral (CTF), Ligues, mais aussi sur les services fédéraux :

- Pierre-Alexandre VIAL pour les Pôles Espoir et Avenir,
- Romain BARRAS pour le développement des disciplines,
- Bertrand VALCIN pour le pôle expertise,
- le pôle logistique pour assurer la fluidité des séjours des athlètes ultramarins en métropole.

Son rôle est également de mutualiser les moyens et rechercher le maximum de financements là où ils sont – Maison Régionale de la Performance (MRP), Agence Nationale du Sport (ANS), FBEC, Fédération Française d'Athlétisme (FFA) – et de s'assurer de leur répartition équitable et efficace.

Frank BIGNET indique que conformément au cadre de l'instruction ministérielle, la spécificité des territoires ultramarins est prise en compte via un plan d'actions dédié et un pourcentage de temps de lettre de mission d'un CTS, Laurence MANFREDI.

Anne TOURNIER-LASSERVE rappelle qu'il est indispensable de prévoir un plan pluriannuel d'intervention avec toutes les parties prenantes (ministère des Sports, ministère des Outre-mer, ANS, collectivités). Mame-Ibrahim ANNE recommande également de se mettre en contact avec Fanny QUENOT de France Travail qui peut être une ressource précieuse.

Nicolas PARÉSY espère que l'on va passer du stade de l'état des lieux des problèmes à la mise en route de véritables solutions. Il souhaite également que soit prise en compte la suggestion de réaliser des stages d'Equipe de France sur les superbes installations du Centre Régional d'Education Physique et Sportive (CREPS) en Guadeloupe, qui est, a priori, sous utilisé.

3. NEWS HAUT-NIVEAU

- **Présentation des critères pour l'athlé pro 2027 (voir tableau)**

- Les **critères prioritaires** donnent automatiquement accès au dispositif *Athlé Professionnel*, sous réserve de la signature et du respect de la convention SHN - FFA et/ou SCIC France Athlétisme.
- Les **critères complémentaires** seront pris en compte **intégralement, partiellement ou pas du tout** selon le budget disponible.

ATHLE PRO 2027	Critères	
	Prioritaires	Complémentaires
U20	> Top 3 championnats du Monde U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays > Top 3 bilan U20 à 3 par pays	> Top 8 mondial U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays
U23	<u>U23-1 (2006)</u> > Minima A ou B réalisé (cf: modalités de sélection) OU sélection individuelle aux Championnats d'Europe et top 50 mondial à 3/pays > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 50 mondial à 3/pays	<u>U23-1 (2006)</u> > Top 50 mondial seniors à 3/pays
	<u>U23-2 (2005)</u> > Top 16 championnats d'Europe et top 40 mondial à 3/pays > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 40 mondial à 3/pays	<u>U23-2 (2005)</u> > Top 40 mondial seniors à 3/pays
	<u>U23-3 (2004)</u> > Top 8 championnats d'Europe et top 32 mondial à 3/pays > Top 3 aux Jeux Méditerranéens et top 32 mondial à 3/pays	<u>U23-3 (2004)</u> > Top 32 mondial seniors à 3/pays
Seniors 1 (2003)	> Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays	> Top 12 championnats d'Europe > Top 20 mondial à 3/pays
Elites	> Top 3 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays > Top 8 mondial ou top 8 ranking ou bilan à 3/pays > Trail : Champion d'Europe individuel	> Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial 3/pays > Top 12 mondial ou top 12 ranking 3/pays + Cas particulier des athlètes blessés déjà intégré au dispositif Athlé Pro

Précisions :

- Dispositif Athlé Pro accessible aux **athlètes majeurs uniquement**
 - Pour les mineurs, la FFA engagera d'autres dispositifs d'accompagnement
 - **Élites prioritaires**
 - **U20/U23 prioritaires**
 - **U20/U23 complémentaires**
- Durée de 2 ans** pour coller au cycle olympique (administrativement : 1 an + 1 an), sous condition de projet de performance individuel
- **Séniors1**
 - **Élites complémentaires**
- Durée de 1 an**, sous condition de projet de performance individuel

Engagements des athlètes (relations contractuelles) :

- **Avoir un projet sportif** de haute-performance ;
- **Honorer les sélections/convocations** en Equipe de France (compétitions, stages et regroupements nationaux) ;
- Participer à des **actions promotionnelles** et/ou de relations publiques.

• Les aides aux entraîneurs personnels 2026

- Les Plans coaches de l'ANS (100 % ANS) : coaches des 4 athlètes tagués Cellule Performance de l'ANS : 18 000 €/an.
- Les aides à la professionnalisation (80 % ANS / 20 % FFA) : 7 entraîneurs aidés en 2026.
- Les aides aux entraîneurs des athlètes cerclés Pro 28 et 32 : 16 entraîneurs (entre 1000 et 5000 € sur 2026 selon le cercle de l'athlète).

• Politique d'encadrement à Birmingham

- Managers/Accompagnateurs haute performance / Pôle expertise / Pôle Logistique/ chef de délégation/
- Entraîneurs personnels des meilleurs athlètes (Top 8 au bilan mondial à 3 par pays), dans la limite du quota disponible (on prend en priorité les meilleurs placés au bilan mondial).
- Les missions des uns et des autres seront précisées afin que chacun trouve sa place et soit utile dans la délégation
- Prise en charge les accréditations « sèches » des autres coaches personnels qui souhaiteront venir (accès stades d'entraînement, stade s'échauffement, tribunes athlètes et sur accréditation zone coach pour les concours).
- Coordination de ce groupe (informations en amont et sur place, partage d'expérience...)
- Recherche d'un hébergement, à la charge des coaches (ou de leurs athlètes ou de leur club) afin qu'ils puissent être logés au même endroit

• Une réunion s'est tenue avec Odile DIAGANA, Jean GALFIONE et les membres de la CAHN, à l'issue de laquelle une foire aux questions sur les modalités de sélection de Birmingham a été faite et sera envoyée aux athlètes.

• Remise en route du groupe de travail (DTN, COM, élu) sur le Guide de l'athlète de haut-niveau numérique en collaboration avec la CAHN pour fin 2026/début 2027 :

- Outil digital modifiable avec notifications push,
- Envoi d'un sondage aux athlètes listés le 22 mai,
- 2^{ème} réunion le 9 juin.

4. TOUR DE TABLE

Nicolas PARÉSY pose la question des missions et plans d'action des Responsables de discipline (RDD). Frank BIGNET propose que Romain BARRAS les présente lors de la prochaine réunion du CCHN.

Jean-Pierre VAZEL demande si et comment les équipements et matériel d'athlé de Paris 2024 ont été dispatchés. Philippe LEYNIER et Anne TOURNIER-LASSERVE précisent qu'ils ont tous été distribués auprès des structures et clubs de la Ligue d'Athlétisme d'Île-de-France.

Vincent GUYOT demande comment sera pris en compte le Top 8 mondial pour identifier les entraîneurs personnels intégrés au staff à Birmingham (= Bilan ou ranking ?)
A priori, cela serait un bilan à date.

- Fin de la réunion : 19h30 -



Odile DIAGANA
PRÉSIDENTE DU CCHN